



Contrat entre particuliers pour la propriété d'un site web

Par **alfredh**, le **08/05/2008** à **05:18**

Bonjour,

Je compte créer un site internet avec deux amis mais par mesure de sécurité, en attendant de monter une entreprise si l'idée marche, nous aimerions signer un contrat entre nous spécifiant que le site nous appartient bien à tout les trois et pas seulement à celui qui a acheté le nom de domaine.

Savez-vous ce qu'il faut marquer dans un tel contrat pour qu'il soit valable?

Merci d'avance

Alfredh